



PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 25 janvier 2023, 19h15

En présentiel à la bibliothèque de l'école

Étaient présents :

Geneviève Bédard	membre – service de garde
Véronique Bouchard	Directrice
Sébastien Boucher	membre parent – président
Camille Brochu-Hamel	membre – professionnelle
Audrey Gauthier	membre – personnel de soutien
Gabrielle Gaudreau	membre – enseignante
Karl-Alexandre Jahjah	membre parent – vice-président
France Julien	(Maison des grands-parents) membre de la communauté
Olfa Khemiri	membre parent
Guy Labrecque	membre parent
Anne-Sophie Mazerolle	membre parent - trésorier
Catherine Valcourt	membre enseignante

Était absente :

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

La séance du premier conseil d'établissement 2022-2023 est ouverte à 19 h 22.

Le quorum étant atteint, Monsieur Boucher, président du CÉ, souhaite la bienvenue aux membres à la première séance du conseil de 2023.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Boucher fait une lecture de l'ordre du jour préalablement transmis aux membres. Voici les modifications proposées : Ajouts au point 2.7 Journée porte ton pyj, au point 2.8 Sortie glissade des élèves de francisation et au point 6.1 Question

CE-016-22-23-034	Sur la proposition de M. Guy Labrecque, le projet d'ordre du jour modifié est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

1.3. Adoption du procès-verbal

Coquille à voir avec Mme Julien

CE-016-22-23-035	Sur la proposition de Mme Audrey Gauthier, le procès-verbal du 26 octobre 2022 est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

1.4. Suivi au procès-verbal

Point 2.1 : Un beau succès des élèves de 6^e année avec la vente de décorations de Noël. Les élèves ont amassé de plus de 1 000 \$ pour leur projet entrepreneurial. Ils ont remis les décorations non vendues à la résidence pour personnes âgées (RPA) du secteur. Ceux-ci ont été très reconnaissants de ce don qui a apporté beaucoup de bonheur aux résidents.

Point 5 : Demande de financement d'aide à la classe. Ce projet vise à la rétention des membres du personnel du service de garde. Nous avons obtenu un 10 heures par semaine avec 3 personnes = 30 heures de plus pour de l'aide en classe. Ce projet s'adresse particulièrement aux enseignants qui débutent en enseignement (ex. : en anglais, un membre est jumelé avec la nouvelle enseignante.)

Point 6 : Nous avons été jumelés avec l'école l'Arbrisseau. Nous avons reçu plus de 120 boîtes qui ont été remises à 19 familles dans le besoin de notre école. Un beau moment lors de la remise des boîtes aux familles.

1.5. Intervention du public

Mme Julien fait un appel au nom de la maison des Grands-parents. Ils sont à la recherche de bénévoles. Les candidats doivent avoir une certaine disponibilité à offrir environ 3-4 heures par semaine. Une campagne de recrutement est toujours en cours.

2. DÉCISION

2.1. Service de garde : Ouverture pendant la relâche

Un sondage a été réalisé auprès des parents afin de connaître leurs besoins durant la semaine de relâche. Le SDG s'autofinance avec un minimum de 2 groupes. La responsable du service de garde recommande donc d'ouvrir à Sainte-Genève pour une durée de 4 jours, soit du lundi au jeudi. Nous n'avons aucun enjeux avec les ressources humaines, car plusieurs éducateurs veulent travailler.

CE-016-22-23-06	Sur la proposition de M. Guy Labrecque, l'ouverture du service de garde est adoptée. Adopté à l'unanimité.
------------------------	---

2.2. Activités parascolaires (Fiches 4 et 14) Art. 89 et 110

Les activités parascolaires seront offertes par les intervenants de l'école :

Lundi midi – Impro 3^e **une demande est effectuée afin ajouter les 4^e

Mardi midi – soccer 3^e – 4^e

Mardi soir – Volleyball compétitif 4^e -5^e -6^e (ligue de la RSEQ)

Mercredi midi – soccer 5^e – 6^e

Mercredi soir – Cheerleading mercredi soir offert aux 3^e -4^e -5^e -6^e

Jeudi midi – Éveil à la danse Presco 4 et 5 ans

Vendredi midi – Multi sport 1^e -2^e

Le prix de 40\$ pour les 10 semaines. D'autres ateliers seront offerts par le SDG dans les prochaines semaines.

CE-016-22-23-037	Sur la proposition de Mme Audrey Gauthier, les activités du parascolaire sont adoptées. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.3. Approbation des COSP (Fiches 4 et 14b) Art. 85

COSP : Contenus en orientation sociale et professionnelle. Ces contenus sont enseignés, mais non évalués.

Mme Bouchard fait la présentation de la planification globale et détaillée pour l'année 2022-2023.

CE-016-22-23-038	Sur la proposition de Mme Catherine Valcourt, l'approbation des COPS pour l'année 2022-2023 est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

2.4. Cours de natation maternelle 4 ans (Fiches 4 et 16) Art. 87

Les enseignantes de maternelle 4 ans souhaiteraient offrir des cours de natation pour les élèves de la maternelle 4 ans. Ces cours seraient donnés par la Société de sauvetage. Les cours de natation auraient lieu au Plaza Laval, d'une durée 8 semaines à raison de 30 min par cours. Il y aurait 2 moniteurs avec chacun des groupes en plus des enseignantes et des accompagnateurs. Le coût serait de 100 \$ par élève. L'école pourrait en déboursier une partie via les sommes d'Inisport.

Mme Bouchard souhaite savoir si le conseil d'établissement est favorable à un tel projet. Elle mentionne que le guide sur l'encadrement sécuritaire des groupes d'enfants en milieu aquatique sera appliqué et les recommandations seront suivies. Si les membres sont favorables, un sondage aux parents concernés serait envoyé pour valider leur intérêt.

Les membres du conseil d'établissement sont favorables. Ils trouvent important de faire de la prévention surtout qu'un projet de piscine extérieures chauffée devrait voir le jour bientôt dans le quartier. Ce projet pourrait même s'inscrire dans les initiations sportives pour les petits de 4 ans.

CE-016-22-23-039	Sur la proposition de Monsieur Jahjah, l'approbation d'un sondage aux parents des élèves de la maternelle 4 ans sur l'intérêt à offrir des cours de natation est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.5. Pentathlon des neiges – 21 février 2023 (Fiches 4 et 16) Art. 87

Mme Catherine Cormier-Boutin souhaiterait inscrire 10 élèves de 5^e et 6^e année au Pentathlon des neiges qui se déroulera le 21 février 2023 qui se déroulera sur les Plaines.

CE-016-22-23-040	Sur la proposition de Monsieur Jahjah, l'activité du pentathlon des neiges est adoptée.
-------------------------	---

	Adopté à l'unanimité.
--	-----------------------

2.6. Consultation des élèves – sujet à déterminer (Fiches 4 et 19) Art. 89.2 et 110.4

Le conseil d'établissement doit consulter les élèves. L'an dernier, le sujet traité était les activités offertes à l'école.

Une consultation sur les valeurs a été réalisée dans les dernières semaines auprès des enseignantes. Les membres du SDG seront également consultés. Il serait intéressant de sonder les élèves sur les valeurs qui les animent. La modalité demeure à déterminer ainsi que les élèves à cibler pour cette consultation.

Monsieur Jahjah, Mme Catherine ainsi que Mme Olfa démontrent leur intérêt à participer à la consultation auprès des élèves.

2.7. Journée apporte ton pyj !

Durant la journée du 23 février, tous les élèves de l'école sont invités à porter leur pyjama en échange d'un don au profit d'Opération Enfant Soleil.

L'événement des Découvreurs à la course se déroulera en mai prochain, des membres du Centre de services scolaire parcourront toutes les écoles, une distance de plus de 60 km à la course, et ce, dans la même journée.

CE-016-22-23-040	Sur la proposition de Mme Catherine Valcourt, l'activité Porte ton pyj. est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.8. Sortie aux glissades Myrand

Mme Gabrielle Gaudreau souhaiterait amener les élèves de francisation de la 3^e à 6^e année à aller glisser au Centre de glisse Myrand. Elle sera accompagnée de Mme Marie-Pier Laflamme, enseignante de francisation. L'activité se déroulerait le mardi 28 février pour les élèves de francisation.

Des membres se questionnent sur les élèves de 1^{re} et 2^e année, auront-ils aussi une activité ? Mme Gabrielle informe les membres qu'ils iront à l'aquarium en avril prochain.

Pour toutes les activités, les élèves se déplaceront en autobus scolaire.

CE-016-22-23-040	Sur la proposition de Mme Camille Brochu-Hamel, l'activité au Centre de glisse Myrand est adopté. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.9. Cours de natation en 3e année

Le programme « Nager pour survivre » a été présenté aux directions d'école. Ce programme peut être offert aux élèves de la 3^e année gratuitement par la Société de sauvetage. Ce programme vise à sensibiliser les élèves et les aider à adopter des comportements sécuritaires.

Les membres du CÉ sont favorables à cette activité de sensibilisation. Mme Bouchard vérifiera la possibilité d'inscrire notre école au programme.

CE-016-22-23-040	Sur la proposition de Mme Audrey Gauthier, un sondage sera fait aux parents des élèves de 3 ^e année en lien avec le programme « Nager pour survivre ». Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.10. Aquarium

Mme Gabrielle souhaiterait amener les élèves de francisation de la 1^{re} et de 2^e année à l'aquarium. Elle informe les membres du CÉ qu'elle aura peut-être besoin d'un accompagnateur cette visite au mois d'avril prochain.

CE-016-22-23-040	Sur la proposition de Mme Anne-Sophie Mazerolle, l'activité à l'aquarium est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

2.11. Cabane à sucre

En collaboration avec la maison des grands-parents, les élèves qui font de la correspondance seront invités avec les élèves de l'école Filteau à la cabane à sucre (5 élèves de 5^e et 6^e). Cette activité aura lieu en février.

CE-016-22-23-040	Sur la proposition de Mme Geneviève Bédard, l'activité de la cabane à sucre avec la maison des Grands-parents est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

3. CONSULTATION ET DISCUSSION

3.1. Budget révisé école 22-23

Mme Bouchard fait la présentation du budget révisé de l'école. Des ajustements ont été faits en décembre 2022 en fonction du nombre d'élèves, certains montants ont été ajustés.

3.2. Consultation biens et services Art. 96.24 et 110.13

Les travaux prévus cet été sont essentiellement la peinture de l'école en entier et la séparation du local de musique qui permettra de récupérer un local classe supplémentaire. Les scouts ont encore un local au sous-sol avec du matériel, une entente avait été prise pour leur permettre d'entreposer leur matériel jusqu'en juin 2023. À l'été, l'école récupérera le local pour le rendre accessible pour l'école.

3.3. Transmission de documents à l'intention des parents

Mme Bouchard questionne les membres du CÉ concernant les communications qui sont transmises aux parents. Les membres sont satisfaits des communications. On suggère que lorsqu'il y a des documents importants, un lien pourrait être transmis vers le dépôt du document sur le site Web.

Une demande est faite afin de préciser la nature du document dans les courriels envoyés par la secrétaire ainsi que d'inscrire le nom de l'école dans l'objet, devant le titre du courriel.

3.4. Budget de fonctionnement du CÉ

3.5.

Report au prochain CÉ avec l'ajustement mentionné par Mme Véronique Bouchard.

3.6. Budget « Aide aux parents »

Mme Bouchard fait la présentation d'une invitation qui a été transmise aux parents de l'école Saint-Michel, une conférence intéressante au sujet « Jeunes connectés, parents informés ».

Plusieurs membres semblent en accord avec cette conférence, les écrans sont tellement présents dans la vie de nos enfants.

Un mandat est demandé à Mme Bouchard pour connaître les coûts en lien avec cette formation.

Mme Olfa cherche une idée et/ou une solution afin d'aider les parents dans l'aide à apporter aux enfants pour les devoirs et leçons. Certains parents peuvent ne pas savoir comment accompagner leur enfant le soir à la maison.

4. COUR D'ÉCOLE (Fiche 12)

Mme Bouchard informe les membres que la demande d'embellissement a été transmise. Nous avons déjà l'appui reçu de la maison de la maison Grands-parents pour un montant de 3 000\$ pour refaire le jardin, une belle actualisation notre jardin actuel. Nous avons aussi reçu l'appui de la fondation Maurice Fitz Back pour un montant total de 2 000\$ pour nos projets de verdissement et pour le jardin

La Caisse Desjardins de Sainte-Foy a signifié son désir d'appuyer monétairement le projet. La personne responsable était très enthousiasme d'être à nouveau partenaire avec l'école Sainte-Geneviève. En déposant une demande et nous risquons fortement de l'obtenir, grâce au fond d'aide au milieu scolaire.

Nous sommes donc dans l'attente des financements. Dès que nous aurons les confirmations, nous commencerons les démarches avec le CSSDD pour la planification des travaux qui doivent être approuvés par les ressources matérielles.

Monsieur Alexandre Jahjah informe les membres qu'un partenariat pourrait voir le jour pour d'un montant totalisant 3 000\$ avec le Grand défi Pierre Lavoie pour notre école.

5. INFORMATION

5.1. Information de la directrice

Projet éducatif:

Mme Bouchard informe les membres du CÉ que le projet éducatif devra être actualisé dans les prochains mois en lien avec le plan d'engagement vers la réussite du CSSDD. L'équipe-école a déjà amorcé ses réflexions à ce sujet. Tous sont d'avis que le programme Inisport répond encore aux besoins de nos élèves. Il faudra insuffler un peu de nouveauté et faire davantage rayonner notre école et ce qu'elle a à offrir. Ce processus suscite un bel intérêt.

Inscriptions:

La période d'inscription se déroulera du 15 au 24 février 2023. L'inscription pour les nouveaux élèves de maternelle 4 et 5 ans se tiendra les 16 et 17 février prochain.

5.2. Information du personnel

Mme Catherine Valcourt prend la parole afin de mentionner que les enseignantes sont très enthousiasmées des activités qui ont été réalisées.

Mme Geneviève Bédard souligne que les membres du SGD sont présentement dans l'élaboration et la préparation des activités de février et mars.

5.3. Information du Comité de parents

Des consultations auprès des parents, des élèves et des membres du personnel ont été réalisées pour la révision du PEVR. Plusieurs enjeux sont ressortis. Ceux-ci guideront les travaux d'actualisation.

Il a été nommé qu'il y ait la prévision de classes mobiles pour répondre à l'augmentation de clientèle dans certaines écoles.

5.4. Information de la présidence du CÉ

M. le président rappelle l'importance d'assister sur la formation pour le projet éducatif. Il félicite tous les membres du personnel de l'école pour tout l'accompagnement fait avec les élèves, activités, projets, etc.

6. AUTRES SUJETS

6.1. Info parents

Un questionnaire concernant la « publicité » sur les cliniques visuelles qui ont mentionnées dans la dernière page sur Facebook. Mme Bouchard indique que ces informations ont été ajoutées pour aider les parents qui se posent des questions et qui ne savent pas où chercher les ressources. L'intention n'était pas de faire de la publicité. Les cliniques ciblées étaient celles qui se situaient à proximité de l'école.

7. FERMETURE

7.1. Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine séance du Conseil aura lieu le mercredi 29 mars 2023

7.2. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 22 h 04

CE-016-22-23-042

Sur la proposition de Monsieur Guy Labrecque et l'ordre du jour étant été épuisé, la levée de l'assemble est adoptée à l'unanimité.



Sébastien Boucher, président

Véronique Bouchard, Directrice